



**CONSTRUCTION  
ET BOIS**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Mauvais payeur, AÉROPORT DE PARIS risque de mettre au chômage des centaines de salariés de dizaines d'entreprises**

Après la construction de leur nouveau siège social sur la plateforme de ROISSY, AÉROPORT DE PARIS « laisse des ardoises » de plusieurs dizaines de millions d'euros aux constructeurs et à leurs sous-traitants au risque de mettre en péril leurs activités. ADP avait confié le marché à un constructeur de sa filiale Turque TAV Construction, non sans l'avoir associée au préalable à la société française HERVE SA.

Deux ans après la réception du siège, le non-recouvrement des entreprises atteint 50 millions d'euros HT selon un expert auprès des cours d'appel de Paris et de Versailles. Mais ADP qui pourrait accepter entre 15 et 20 millions d'euros HT ne libère pas un seul euro pour forcer les constructeurs à se ranger à sa position. Bien qu'une médiation ait eu lieu, ADP reste sur sa position même après plusieurs rencontres début 2019 à BERCY.

HERVE SA et les sous-traitants impliqués ne peuvent pas se contenter de la proposition financière d'ADP.

**La section CFDT et les membres du CSE de l'entreprise HERVE SA craignent à court terme la fermeture pure et simple de leur entreprise. Le non-recouvrement a contraint l'entreprise HERVE SA à recourir à l'activité partielle pour la grande partie de ses salariés de 2017 à juin 2019.**

HERVE SA est une entreprise nationale du bâtiment employant 200 salariés en direct et autant chez ses sous-traitants. Son carnet de commande est plein mais cette société pourrait se retrouver demain à licencier tout leur personnel car les sous-traitants demandent à être payés de leur travail fourni sur la plateforme de ROISSY. Demandes légitimes, sauf qu'ADP ne veut pas payer les 50 millions d'euros à HERVE SA.

La FNCB-CFDT s'interroge sur le silence de Bercy. Ne serait-ce pas une volonté politique d'étouffer cette affaire de mauvais payeur, pour ne pas faire d'ombre à la privatisation d'ADP voulu par l'État, tout en sacrifiant des centaines de salariés pour un gain et une vision à très court terme, pour 10 milliards d'euros ?

**La section CFDT avec les membres du CSE de l'entreprise HERVE SA et la FNCB CFDT dénoncent cet immobilisme voulu et interpellent les pouvoirs publics et le gouvernement qui est actionnaire à plus de 50% dans ADP. Cette situation doit trouver un épilogue rapidement afin de sauvegarder les emplois de plusieurs centaines de personnes et dans plusieurs entreprises.**

La FNCB CFDT craint que le gouvernement ne sacrifie ces emplois à des fins purement économique et n'en restera pas là si rien ne bouge rapidement.

-----  
Contacts FNCB-CFDT :

Abdoulaye Kanouté : [ekanoutecfdt@gmail.com](mailto:ekanoutecfdt@gmail.com); 06-07-91-01-90

Pascal Barbey : [pascal.barbey@construction-bois.cfdt.fr](mailto:pascal.barbey@construction-bois.cfdt.fr); 06-07-06-86-77